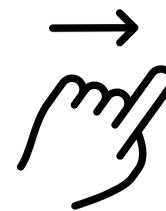
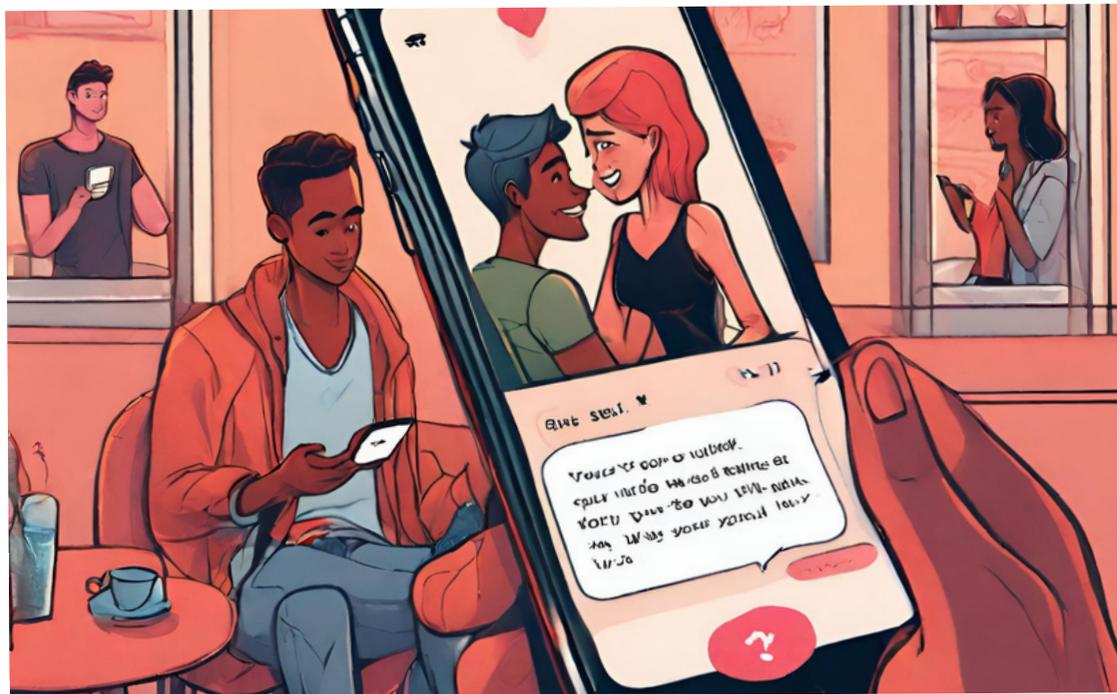


8 fautes

à bannir pour draguer sur une application de rencontre



« Sa va... » OU « Ça va... » ?



Bannissez le détestable « Sa va... » ! Non, on écrit « **Ça va...** ». Le mot « **sa** » est un **déterminant possessif** qui s'utilise avec un nom féminin : « sa réponse ». Pour vous en souvenir, pensez au déterminant masculin « **son** » : « son refus », et en conséquence votre râteau.



L'écriture phonétique



Évitez le recours à l'écriture phonétique : les « koi » (« **quoi** »), « jamé » (« **jamais** »), « g » (« **j'ai** »), « eske » (« **est-ce que** »). Évitez de lui laisser l'impression que vous lui avez écrit un message en quatre secondes en économisant le plus de lettres possible.



« Je vis sur Paris » ou « je vis à Paris » ?



Sachez qu'on ne dit (ni n'écrit) : « J'habite sur Paris », mais « **J'habite à Paris** », ceci étant valable pour toutes les villes de France et de Navarre. Cela ne vous interdit pas de proposer un rendez-vous galant **« sur » un toit-terrasse**.



« On s'est parler... » ou « On s'est parlé... » ?



N'oubliez pas la règle du **passé composé** : dans ce cas, on doit écrire « **parlé** ». Vous pouvez même améliorer votre prose en utilisant le « **nous** » plutôt que le « on » et le pronom « **cela** » à la place de « ça ».



« Tu m'as tuer... » ou « Tu m'as tué... » ?



N'écrivez pas : « Tu ma tuer. » D'abord, « **ma** » est également un **déterminant possessif** à utiliser avec un nom. Ensuite, le verbe « tuer » est ici utilisé sous la forme d'un **participe passé** et non d'un infinitif. On écrit donc : « **Tu m'as tué** »



« J'ai été » ou « je suis allé(e) » ?



Votre absence est due à un événement familial organisé au fond d'une campagne sans réseau ? N'écrivez pas que vous « avez été dans la Creuse », mais que vous « **êtes allé(e) dans la Creuse** », c'est mieux.



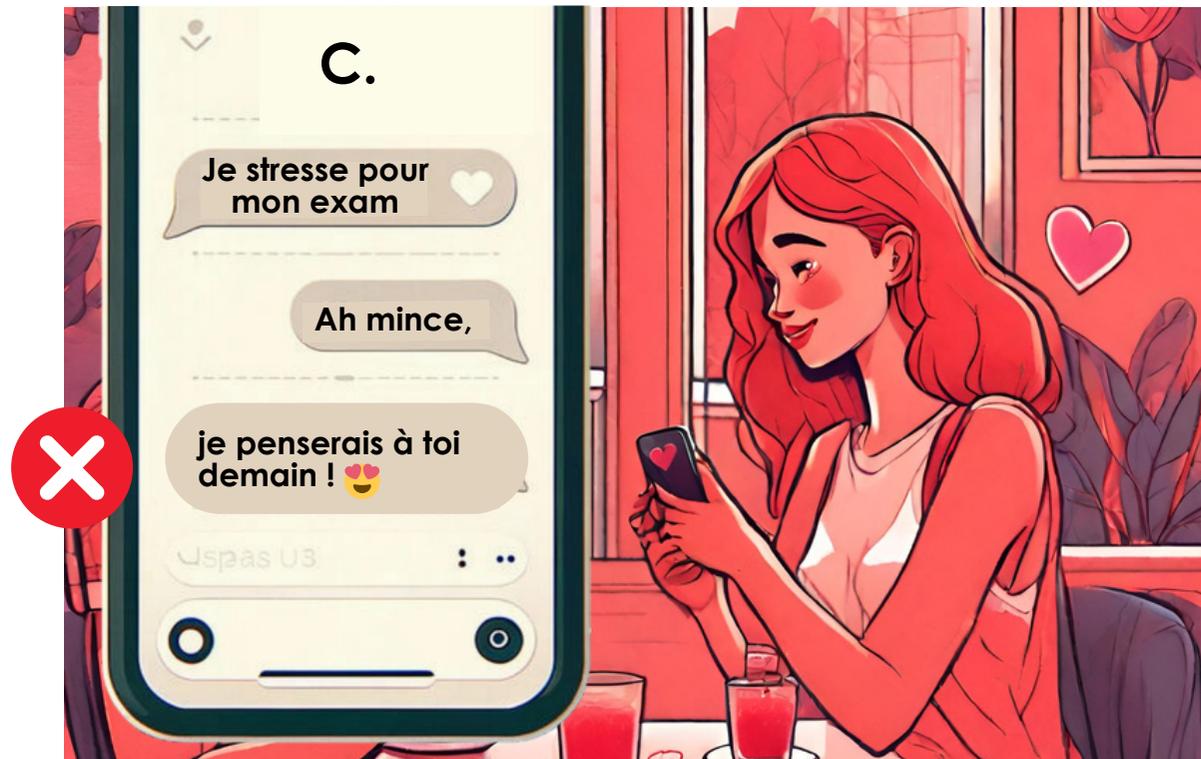
« N'hésites pas... » ou « N'hésite pas... » ?



Faites attention à vos formules à l'**impératif**. « N'hésite pas à me faire signe ce soir, d'accord ? » Un verbe du premier groupe (en « **-er** ») ne prend pas de « **s** » dans ce cas. Évitez donc d'écrire : « N'hésites pas... » ou « Ne t'avances pas ».



« Je ferai... » ou « Je ferais... » ?



Si vous écrivez : « **Je te ferai** ... », vous voulez dire que l'action à venir est certaine, qu'elle aura bien lieu. En employant l'expression au conditionnel présent (**je te ferais**), vous laissez place au doute, cela dépendra de la situation.





Envie d'en savoir plus ?

CONTINUEZ À ENRICHIR VOTRE
VOCABULAIRE AVEC

